

MLI-OTP-0065-0558



[REDACTED]

**Introduction**

1. J'ai rencontré [REDACTED] et [REDACTED] qui se sont présentés comme des enquêteurs du Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale (CPI), ainsi qu [REDACTED] qui est interprète.
2. Les enquêteurs [REDACTED] m'ont expliqué ce qu'était la CPI et m'ont décrit son mandat en général, ainsi que le rôle et la mission du Bureau du Procureur au sein de celle-ci.
3. Les enquêteurs ont indiqué que le Bureau du Procureur enquêtait sur les événements qui se sont déroulés au Mali depuis janvier 2012, y compris ce qui s'est passé à Tombouctou. Ils m'ont expliqué qu'ils avaient pris contact avec moi parce qu'ils pensaient que je détenais des informations pertinentes pour la recherche de la vérité sur ces événements.
4. J'ai consenti à ce que l'entretien se fasse en [REDACTED] Je comprends et je parle parfaitement [REDACTED]
5. Les enquêteurs m'ont précisé que ma déclaration était volontaire et que je n'étais pas tenu de répondre à leurs questions. Ils m'ont expliqué que leur travail consistait à rechercher la vérité et établir les faits.
6. Il m'a été précisé que tout renseignement que je fournissais au Bureau du Procureur, y compris mon identité, pourrait être communiqué aux parties à des procédures devant la CPI, notamment aux accusés et leurs avocats, ainsi qu'aux représentants légaux des victimes.
7. Les enquêteurs m'ont expliqué l'importance de garder confidentielle notre rencontre, ce que je comprends parfaitement. Ils m'ont informé de mesures de protection des témoins et des victimes susceptibles d'être prises pendant et après l'enquête, ainsi que pendant et après les procès éventuels.
8. Ayant bien compris tout ce qui précède, j'ai confirmé que j'acceptais de répondre aux questions des enquêteurs.
9. Les enquêteurs m'ont alors expliqué le déroulement de l'entretien. Ils m'ont indiqué qu'il était important que mon récit des événements soit aussi précis que possible et que je n'hésite pas à le leur signaler si j'ignorais la réponse à une question ou si je n'en comprenais pas le sens. J'ai bien compris que je devais distinguer les événements que j'ai vécus ou vus de ceux qui m'ont été rapportés par d'autres personnes.

[REDACTED]

**DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI**

[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]

Page 2 sur 15

MLI-OTP-0065-0559



10. Enfin, les enquêteurs ont indiqué qu'à la fin de l'entretien, j'aurai à signer une déclaration écrite après avoir eu la possibilité de me la faire relire et d'y apporter les corrections ou clarifications nécessaires.

**Contact avec les enquêteurs et motivations**

11. [REDACTED] a été approchée par les enquêteurs de la CPI en tant que [REDACTED] J'ai, à cette occasion, également rencontré les enquêteurs [REDACTED] [REDACTED] qui m'ont proposé de m'entendre sur ce que je savais des événements survenus à Tombouctou en 2012. J'ai accepté de les rencontrer [REDACTED]
12. Je n'ai jamais été auditionné ou interviewé sur la crise de 2012. J'ai dit aux enquêteurs que je m'engageais à leur dire la vérité et à apporter les réponses les plus complètes possibles à leurs questions, fidèles à ce que je sais et ce dont je me rappelle. J'ai leur ai indiqué que je dirais tout ce que je sais. Nous n'avons pas peur de dire ce que nous savons. Tout le monde a vu ce qui s'est passé et les journaux en ont parlé aussi. Tout ce qui s'est passé nous a affectés. Les gens ont souffert et il y a encore des gens qui se font tuer. J'ai bien compris ce que le Bureau du Procureur et la Cour font et je suis prêt à m'impliquer dans tout ce qui peut ramener la paix. Nous voulons juste que la paix revienne chez nous !

**Parcours personnel**

13. [REDACTED]
14. [REDACTED]
15. [REDACTED]

**DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI**



[REDACTED]

16. Je ne connais pas du tout le nombre de personnes qui vivaient au village ou à Tombouctou au moment de la crise. Je sais que les Songhaï et les Bella sont les plus nombreux dans mon village. Il y a aussi des Forgerons, un groupe de Touaregs minoritaires, qui travaillent notamment les peaux d'animaux, et qui sont considérés comme les plus bas dans l'échelle sociale. A Tombouctou aussi il y a des Songhaï et des Bella en majorité, quelques Bambaras, quelques Forgerons, et des Arabes qui sont des commerçants installés là depuis longtemps. Il y a aussi un clan d'arabes qui sont les esclaves des Arabes et qui sont nombreux. Les gens parlent surtout songhaï et surgu ciini, la langue touareg.

17. Avant la crise de 2012, il n'y avait pas de mésentente entre nous, entre les communautés, même s'il pouvait y avoir des problèmes entre des personnes, comme partout. Je partais souvent à Tombouctou pour acheter ce dont nous avions besoin. [REDACTED]

18. Je pouvais aller à Tombouctou en moyenne 3 ou 4 fois par semaine [REDACTED]. La vie et la ville nous plaisaient beaucoup. On partait à Tombouctou comme on voulait, quelle que soit l'heure, de jour comme de nuit. Personne ne posait de problème. On faisait ce qu'on voulait. On était jeunes. On n'avait pas de problèmes même si on était pauvre. On s'amusait. On se réunissait la nuit, on dansait, on écoutait de la musique. On travaillait et quand on avait de l'argent, on allait à Tombouctou acheter ce qu'on voulait, comme les habits. On pouvait se faire plaisir. Les habitants de Tombouctou venaient aussi dans mon village, [REDACTED]

#### L'arrivée des islamistes à Tombouctou

19. La crise a commencé en 2012. Je ne peux pas dire quand exactement parce que je ne connais pas du tout les mois de l'année. Je me souviens en tous cas que ce n'était pas la saison des pluies et il faisait chaud. Certains d'entre nous avaient fini de semer, tandis que d'autres avaient commencé à récolter le riz.

20. La crise a commencé quand les étrangers sont venus. Je ne peux pas préciser qui étaient ces étrangers. C'étaient des Arabes. Je les appelle Arabes parce que c'était surtout des gens à peau claire. Je n'avais jamais vu ces gens-là. Avant, il y avait des problèmes avec des bandits qui attaquaient, volaient et quelques tuaient des gens, mais on n'avait pas peur de faire ce qu'on voulait. En 2012, c'était la guerre.

[REDACTED]

**DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI**

[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]

Page 4 sur 15

MLI-OTP-0065-0561



21. Les Arabes sont arrivés un jour, dans la matinée. Ce jour-là, je me trouvais à Tombouctou. Je n'avais rien remarqué de particulier en arrivant dans la ville. J'étais à Yoboutao, le marché. J'avais presque fini mes achats. Il était peut-être 10 :00 du matin. Il ne faisait pas encore chaud. Il y a eu soudain un grand bruit, une énorme explosion. Tout le monde a eu peur. Le bruit de l'explosion venait des stations-services situées sur la route à l'entrée de Tombouctou, en venant de Kabara. Les gens sont allés sur place pour voir ce qui se passait et, si besoin, aider à éteindre s'il y avait le feu. Je suis aussi allé vers l'entrée de la ville. On entendait des coups de feu. J'ai trouvé beaucoup de monde sur place.
22. Ce que nous avons vu sur place nous a rendus triste. Les gens disaient que les Arabes, avaient visé le camp militaire mais leur bombe était tombée sur la station-service. Ils tiraient encore des coups de feu. Ils voulaient se battre contre l'armée malienne, mais les soldats maliens avaient déjà fui. Les quelques soldats restés étaient habillés en civil et avaient caché leurs armes et leurs uniformes. Les Arabes eux étaient nombreux et lourdement armés. Beaucoup d'entre eux étaient des barbus et ils portaient des boubous et des pantalons coupés. Ils étaient partout, sur la route, dans leurs véhicules équipés d'arme de guerre. Il y en avait tellement que je ne pouvais pas les compter. La population avait peur, même si certains pouvaient être contents de l'arrivée de ces *islamiques*.
23. J'ai entendu les *islamiques* parler, je pense en arabe. Je peux seulement différencier le songhaï, le peulh, le bambara et le wolof. Je n'ai pas cherché à savoir ce qu'ils disaient car ces gens-là font peur et on pense à la mort quand on les voit. Certains d'entre eux parlaient en français et j'ai entendu quelques mots. Je ne me souviens pas des mots mais j'ai compris qu'ils s'adressaient au gouvernement. Ils disaient qu'ils étaient venus pour prendre et occuper la ville de Tombouctou. Ils ont ensuite saccagés ce qui appartenait au gouvernement.
24. Ce que j'ai vu m'a rappelé ce qui s'était passé longtemps avant, c'est-à-dire la rébellion qu'il y a eu environ trois années avant l'avant 2000. Il y a eu pendant la rébellion beaucoup de morts et de blessés. Ce que je voyais me rappelait cette époque et j'avais peur. J'ai quitté au plus vite et je suis rentré chez moi. Au village, les gens qui avaient entendu l'explosion m'ont demandé et j'ai raconté ce que j'avais vu à Tombouctou.

#### La vie sous occupation

25. Au début de la crise, les Arabes n'ont causé aucun problème aux civils. Mais on a vu les choses changer. Ils ont commencé à imposer leur charia, partout, même à la mosquée et au marché. C'était des *islamiques*. Je ne fais pas de différence entre Arabes et *islamiques*. C'était des barbus, qui parlaient arabe, entraient dans les mosquées avec leurs armes et se disaient eux-mêmes *islamiques*. Ils avaient plusieurs groupes comme le MNLA et Ansar Dine, mais je ne connais vraiment rien sur eux.

**DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI**

Page 5 sur 15

MLI-OTP-0065-0562



Ils sont venus ensemble. Leur grand chef s'appelle je crois Yahia Ag GHALY ou quelque chose comme ça. Il serait parti en Algérie.

26. Les vieux du village nous ont interdit d'aller à Tombouctou dès le début de la crise. Beaucoup de gens avaient fui la ville. [REDACTED] nous avions moins d'intérêt à aller à Tombouctou parce que beaucoup de gens avec qui nous traitions avaient quitté la ville. On y retournait que quand on avait vraiment besoin de quelque chose, par exemple de la nourriture.
27. C'était devenu un problème de se déplacer et d'aller à Tombouctou, même pendant la journée. Les *islamiques* nous fatiguaient quand on s'y rendait [REDACTED] Ils nous contrôlaient à [REDACTED] ou au niveau de l'aéroport de Tombouctou. Ils contrôlaient tout. Ils cherchaient des armes, des cigarettes et toute autre chose qu'ils interdisaient. Si on était chanceux, ils nous laissaient partir. Si on était malchanceux, on pouvait se faire arrêter. Il y avait aussi des contrôles très stricts à [REDACTED] au niveau du bac où les personnes arrêtés pouvaient être détenues sur un bateau à marchandises amarrés là. Ils contrôlaient tout, même le niveau des pantalons pour voir s'il y avait des traces en dessous des mollets montrant qu'une personne était habituée à porter des pantalons militaires serrés à ce niveau. Ils avaient compris que des civils aidaient des militaires habillés en civils à quitter la ville et ils vérifiaient si les gens qui passaient n'étaient pas des militaires.
28. Quand je rentrais dans la ville de Tombouctou, je faisais attention. Je n'avais pas l'esprit tranquille. Comme tout le monde, j'avais peur des *islamiques* et je faisais attention à ne pas avoir de problèmes avec eux. Ils contrôlaient tout et on ne savait pas ce qui pouvait se passer. Je cherchais ce pour quoi j'étais venu à Tombouctou et je repartais vite. Même les Tombouctiens ne sortaient plus se promener par peur d'être maltraités et arrêtés par les *islamiques*. La plupart des gens que je voyais en ville étaient des *islamiques*, à pieds, à moto, regroupés sous un arbre, marchant, et toujours armés. Je faisais très attention quand j'étais là.
29. Je n'ai pas été impliqué directement dans un incident, car je faisais très attention à ce que je faisais. Je sais qu'ils ont arrêté, maltraité, et frappé les gens pour différentes raisons. Ils ont marié des filles de force, [REDACTED] [REDACTED] J'ai entendu parler de beaucoup d'incidents.
30. Les *islamiques* nous ont imposé des lois et des règles que nous ne comprenions pas. Ils avaient des croyances différentes des nôtres. Ils ont dit qu'ils couperaient la main aux voleurs. On n'était même plus libre de nous habiller comme on voulait. Ils coupaient nos pantalons s'ils les trouvaient trop longs. Je les ai vus faire ça un jour à Niafouké. J'étais avec d'autres dans une pinasse en partance pour MOPTI ; ils ont coupé les pantalons jugés longs de certains passagers, [REDACTED]

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 6 sur 15

MLI-OTP-0065-0563



31. Les femmes elles devaient se couvrir complètement. Avant, certaines de nos femmes se couvraient, mais pas comme les *islamiques* l'exigeaient. Pour eux, il fallait un voile de grande taille ou un voile mauritanien pour couvrir tout le corps des femmes et des jeunes filles. Celles-ci devaient aussi porter des gants et des chaussettes. Moi-même j'ai été obligé de dire à ma [REDACTED] femme de se couvrir comme ils l'exigeaient lorsque je l'amenaient avec moi [REDACTED]
32. Les *islamiques* contrôlaient l'habillement des femmes partout. Ils les ont fatiguées pour cela partout, y compris dans la rue et au marché. Ils arrêtaient celles qui n'étaient pas couvertes comme ils l'exigeaient. Je connais le cas d'une jeune femme arrêtée et enfermée à la banque qui se trouve au bord du marché Yoboutao. Je ne la connais que sous le nom Azou. Elle est de teint noir et elle est grande de taille. Je ne sais pas si Azou est Songhaï ou Bella. Je ne sais pas où elle habite à Tombouctou.  
[REDACTED]
33. Un jour, Azou lavait son linge dans la cour de sa maison. C'est quand elle est montée sur le toit pour étendre son linge que les *islamiques* l'ont vue. Ils sont entrés dans la cour, lui ont demandé de descendre et l'ont amenée à la banque. Ils l'ont arrêtée parce qu'elle n'était pas couverte selon leurs règles. Ils l'ont enfermée mais je ne sais pas combien de temps. Azou a eu une crise et s'est blessée avec la vitre cassée de la cellule où elle était retenue.  
[REDACTED]
34. Les *islamiques* ne voulaient pas non plus voir ensemble des femmes et des hommes. Ils exigeaient une séparation entre les hommes et jeunes garçons d'un côté, et les femmes et jeunes filles de l'autre. Même sur les pinasses, ils contrôlaient et exigeaient une séparation, par exemple par un voile entre les hommes et les femmes. Un jour, je les ai vus un jour tirer des coups de feu et couler une pinasse transportant des marchandises et des passagers, à Niafouké. Ils avaient demandé au propriétaire de faire demi-tour, mais celui-ci ne pouvait pas à cause du vent.
35. De même, les *islamiques* interdisaient les relations sexuelles entre des gens qui n'étaient pas mariés. Avant leur arrivée, les jeunes pouvaient être en couple sans être mariés même si les aînés n'acceptaient pas ce genre de situations. Les *islamiques* eux vérifiaient si un homme et une femme vus ensemble étaient mariés ou s'ils étaient frère et sœur. Je me rappelle le cas d'un jeune homme et d'une jeune femme qu'ils ont frappé parce qu'ils avaient eu un enfant hors mariage. Ils avaient eu l'enfant avant l'arrivée des *islamiques*, mais ces derniers ont appris leur histoire. Ils ont arrêtés le couple. L'homme et la femme ont été fouettés en public, devant tout le

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 7 sur 15

MLI-OTP-0065-0564



monde. Je ne connais pas le couple, mais j'ai vu les images de ce qui s'est passé dans les téléphones.

36. Les radios, les téléphones avec de la musique étaient aussi interdits. Les *islamiques* ne voulaient entendre que des sourates du coran. Ils contrôlaient même les téléphones des gens et les prenaient s'ils trouvaient de la musique. S'ils trouvaient quelqu'un avec une radio, ils la prenaient et la cassaient. Moi-même les gens m'ont conseillé de ne pas acheter une radio quand j'ai voulu le faire. Les gens se passaient les informations afin que tout le monde puisse éviter les problèmes avec les *islamiques*.
37. A un moment, on ne pouvait même plus acheter des cartes de recharge téléphonique parce que les *islamiques* ne voulaient pas que nous puissions communiquer et préparer quelque chose contre eux. Les *islamiques* les interdisaient en disant que les gens les utiliser pour envoyer des messages et communiquer contre eux. Ce sont nos relations à Bamako qui nous envoyaient du crédit. Ils ont même cassé les réseaux téléphoniques Orange et Malitel. Orange marchait un peu mais Malitel ne marchait plus parce qu'ils avaient brûlé leurs installations, des câbles et antennes.
38. La cigarette et le tabac étaient interdits. Lorsque les *islamiques* prenaient quelqu'un avec des cigarettes ou du tabac, ils pouvaient lui faire payer une amende et l'enfermer. Les gens se cachaient pour fumer. Les vendeurs aussi devaient cacher leurs marchandises. Au marché, ils arrêtaient et frappaient les vendeurs de tabac et détruisaient leurs marchandises.
39. Moi je ne fume pas, mais je sais qu'ils ont arrêtés des gens pour avoir fumé ou vendu des cigarettes. Je connais le cas de Hamar AGUINTE, un boutiquier [REDACTED] qui vendait ses cigarettes en cachette pendant la crise. Hamar a été contrôlé et arrêté à Kabara avec des cigarettes. Il rentrait de Tombouctou. Ils l'ont amené à Tombouctou pour y être jugé. Je ne sais pas où ils l'ont amené exactement.
40. Un jour, [REDACTED] et j'ai vu [REDACTED] passer avec deux autres personnes du village, en direction de Tombouctou. Plus tard, j'ai vu les deux personnes revenir sans [REDACTED]. Ils ont raconté que [REDACTED] s'était fait contrôler sur la route de Kabara par les *islamiques*. Ils l'ont arrêté parce qu'ils l'avaient trouvé avec des cigarettes qu'ils ont brûlées. [REDACTED] a passé une nuit en prison avant d'être libéré par leur juge le lendemain. Je ne sais pas s'ils l'ont libéré ou s'il a payé pour être libéré. En tous cas, [REDACTED] a eu beaucoup de problèmes avec les *islamiques*. Ils le contrôlaient souvent car ils n'avaient pas confiance et pensaient qu'il continuait à vendre des cigarettes en cachette. [REDACTED] vit toujours au village.
41. Les *islamiques* faisaient aussi des contrôles en dehors de la ville de Tombouctou. Ils venaient par exemple dans mon village, notamment le jour de notre foire

[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 8 sur 15

MLI-OTP-0065-0565



hebdomadaire. Ils imposaient leurs lois quand ils venaient à la foire, où se retrouvaient des gens des autres villages et de Tombouctou. Demba Demba, un jeune *islamique* [REDACTED] qui s'appelle en fait Al Hadiyya, participait à ce contrôle parce qu'il connaît bien le village et les environs. Je l'ai vu moi-même dans le village les jours de foire. Les *islamiques* venaient s'assurer que leurs règles étaient appliquées, que les commerçants ne vendaient pas de cigarettes et de tabac ou que les femmes étaient bien voilées. On a vu Demba Demba et les autres *islamiques* jeter dans l'eau ou brûler le tabac ou les cigarettes des gens. Mais ils n'ont pas arrêtés des gens de mon village.

42. Quand ils arrêtaient quelqu'un, les *islamiques* disaient qu'ils l'envoyaient pour son jugement à Tombouctou. Je ne sais pas qui étaient les chefs à Tombouctou, mais c'étaient eux qui prenaient les décisions. Lorsque des *islamiques* ont pris par forces une machine utilisée pour l'arrosage, dont [REDACTED] avait la garde. Les *islamiques* pensaient que la machine appartenait à [REDACTED]. Quand ils sont arrivés chez [REDACTED] ils ont trouvé des gens dont [REDACTED] plus connu sous le nom [REDACTED]. Ils l'ont frappé avec leurs armes et lui ont dit de mettre la machine dans leur véhicule avec l'aide des autres personnes présentes. Quand ils sont partis, [REDACTED] a avisé le propriétaire de la machine.
43. A la fin, les chefs des *islamiques* à Tombouctou ont ordonné de rendre la machine et ce fut fait. Ils ont été informés parce que les *islamiques* avaient des numéros qu'on pouvait appeler en cas de problème. Cette histoire a montré qu'il y avait des différences entre les *islamiques*. Un groupe avait pris la machine et un autre groupe avait demandé qu'elle soit rendue. Nous, les civils, on ne pouvait faire la différence entre ces gens. Ils sont venus ensemble comme un seul groupe, avec Ansar Dine et MNLA, puis ils ont commencé à se diviser. C'était confus pour nous.

#### Mariages forcés [REDACTED]

44. Les *islamiques* ont épousé de force beaucoup de femmes et filles de Tombouctou. [REDACTED] ont toutes les deux été victimes de ces mariages forcés. J'ai entendu que dès qu'ils voyaient une fille qu'ils voulaient, les *islamiques* allaient voir la mère et demandaient sa main. La mère de la fille ne pouvait rien faire pour s'y opposer. C'est pour ça que les Tombouctiens qui en avaient les moyens avaient envoyé leurs filles à Mopti, Ségou ou Bamako, pour éviter qu'elles ne soient victimes de mariages forcés avec des *islamiques*. Beaucoup parmi celle qui sont restées ont été prises par les *islamiques* qui ont fait ce qu'ils voulaient d'elles.
45. Nous, musulmans, quand on veut se marier, nos aînés font la demande à notre place et s'arrangent entre eux. Il y a des gens qui vont aussi commissionner quelqu'un pour aller demander à la dame directement. Aujourd'hui, des gens se

[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]  
DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 9 sur 15

MLI-OTP-0065-0566



rencontrent, s'aiment et décident de se marier. Normalement, quand on se marie chez nous, la fille doit être d'accord. Nos parents aussi peuvent arranger des mariages entre leurs enfants. [REDACTED]

46. Les *islamiques* célébraient les mariages différemment pendant la crise. J'ai entendu qu'ils avaient leurs propres marabouts ou imams pour leurs mariages. Tout le monde parlait de ça et personne n'a vu les *islamiques* chez les marabouts de Tombouctou pour célébrer un mariage. Quand ils faisaient leurs mariages, ils ne célébraient pas comme nous le faisons avant leur arrivée, d'autant qu'ils interdisaient la musique et les fêtes.
47. A ma connaissance, aucune des femmes que les *islamiques* ont mariées pendant la crise n'a dit qu'elle aimait l'homme à qui on l'avait donnée. Aucune de ces femmes mariées aux *islamiques* n'avaient été d'accord pour le mariage avec ces hommes-là. Elles n'étaient pas contentes de ces mariages-là. Elles ont été forcées. Je ne connais pas non plus de cas où les parents étaient d'accord pour donner leur fille à un *islamique*. En fait, les *islamiques* eux ne demandaient pas vraiment l'accord de la fille ou des parents. D'après ce que j'ai entendu, quand ils voyaient une fille qu'ils voulaient, ils venaient dire aux parents qu'ils allaient la marier. Ils revenaient ensuite la chercher et partir avec elle.
48. Les gens qui n'étaient pas d'accord n'y pouvaient rien et risquaient d'avoir des problèmes avec eux s'ils essayaient de s'opposer au mariage. Ils avaient tellement peur d'eux qu'ils leur donnaient leurs filles en mariage quand ils demandaient. J'ai aussi entendu que des *islamiques* prenaient quelques fois des filles, les amenaient par exemple une nuit et leur faisaient tout ce qu'ils voulaient. Ils tombaient sur elles avant de les ramener. Je sais qu'en français ont dit *violer* [REDACTED] Ce que je veux dire par « tomber sur elles », c'est qu'ils avaient des rapports sexuels forcés avec ces filles.
49. [REDACTED] a été mariée de force à un *islamique*. Elle n'a jamais dit qu'elle aimait l'*islamique* qui l'a mariée. Elle ne voulait pas du mariage, mais ils sont quand même venus la prendre. Elle a beaucoup souffert de ce qui s'est passé et elle en souffre encore aujourd'hui. [REDACTED]

50. [REDACTED]

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 10 sur 15

MLI-OTP-0065-0567



- [REDACTED]
51. J'ai entendu dire qu'Al Hadiyya avait lui aussi marié une fille de force pendant la crise. D'après ce que les gens disent, il avait marié une fille originaire de notre village, [REDACTED] Elle a un autre nom utilisée à Tombouctou. Le mariage s'est fait à Tombouctou. Pour nous, c'était un mariage forcé. Al Hadiyya n'a pas épousé la fille avant la crise alors qu'elle était là. Ils se sont séparés à la fin de la crise. Il l'a mariée juste au moment de la crise, alors qu'il était avec les *islamiques*. [REDACTED]

### Demba Demba

52. Demba Demba est le surnom d'un jeune [REDACTED] qui s'appelle en fait Al Hadiyya. Il avait rejoint les *islamiques* pendant la crise en 2012. [REDACTED]

[REDACTED] Il est de corpulence moyenne. Son père et sa mère, une mauritanienne, étaient déjà décédés au moment de la crise. Sa sœur également était décédée à ce moment-là.

53. Avant la crise, quand ses parents étaient encore vivants, Al Hadiyya faisait le voyage au Sénégal [REDACTED] et revenait après y avoir gagné un peu d'argent. Après le décès de son père, il est resté sur place. Il s'est mis à chanter du rap. C'est ainsi qu'il a fait une chanson dans laquelle il parle d'un autre jeune de la même génération que nous, Demba, avec qui il avait des problèmes à cause d'une fille. Il insulte Demba dans la chanson et parle de Demba Demba, d'où son surnom.
54. Al Hadiyya a rejoint les *islamiques* quand ils sont venus à Tombouctou. Les *islamiques* ont cherché à intégrer des jeunes bandits comme lui quand ils sont arrivés. Certains jeunes ont rejoint à cause de l'argent. Des petits bandits étaient contents de l'arrivée de ces gens et les ont rejoints pour gagner quelque chose. J'ai vu de jeunes noirs parmi eux, y compris des jeunes qui ne parlent ni bambara ni songhaï, et même des jeunes qui parlent wolof. Je ne connais pas leurs âges. Un de ces jeunes [REDACTED] a expliqué qu'il travaillait avant sur la route en construction Bamako - Goundam. Avec la crise, ce jeune a rejoint les *islamiques* à cause de l'argent. Ces jeunes recrues *islamiques* étaient identifiables parce qu'ils portaient un gilet. Les arabes eux étaient faciles à identifier, même sans gilet.

[REDACTED]

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]

Page 11 sur 15

MLI-OTP-0065-0568



55. Al Hadiyya s'habillait en pantalon coupé, un vêtement et un gilet dont je ne peux pas dire la couleur. Je n'ai pas vu d'écritures sur ce gilet. Je ne sais pas qui parmi les *islamiques* portaient ce gilet. Pour moi, c'était tous des *islamiques*. Les *islamiques* avec qui Al Hadiyya circulaient s'habillaient de la même façon que lui. Ils étaient toujours armés. Ces gens-là étaient toujours armés. Ils n'auraient jamais osé nous attaquer et nous faire ce qu'ils nous ont fait sans leurs armes.
56. Al Hadiyya a beaucoup harcelé les femmes avec les autres *islamiques*, sous le prétexte qu'elles ne se couvraient pas suffisamment le corps. Je le voyais dans la ville de Tombouctou pendant la crise. Je le voyais à Yoboutao, au marché, où lui et ses amis *islamiques* contrôlaient et fatiguaient les femmes en application de leur charia. Il circulait aussi en ville avec les *islamiques*. On raconte même que lorsqu'il n'arrivait pas à parler à des femmes, il mentait sur elles et les faisait arrêter.
57. Al Hadiyya est aux dernières nouvelles à Tombouctou. Je l'ai vu là-bas [REDACTED]. [REDACTED] Il avait été arrêté, amené à Bamako, puis libéré. Nous les jeunes, on se disait que si les gens le revoyaient, ils allaient le tuer parce qu'il les avait vraiment persécuté. On se disait que si les hommes ne le tuaient pas, les femmes le feraient sûrement. Il a fait beaucoup de torts aux femmes. On raconte cependant qu'il aurait un document qui indique que toute personne qui le touche aura des problèmes avec les autorités. C'est ce qui fait que les gens l'ont laissé.

#### Clôture de l'entretien

58. Les enquêteurs m'ont expliqué que les personnes à qui les juges conféraient le statut de victime seraient autorisées à participer aux audiences et pourraient éventuellement être indemnisées. J'ai été informé de l'existence et du rôle de la Section de la participation des victimes et des réparations, ainsi que de la procédure à suivre pour présenter une demande en vue d'obtenir le statut de victime et je consens à ce que mes données personnelles lui soient communiquées.
59. J'ai été informé dès le début que je pourrais être appelé à témoigner devant la Cour. Il m'a été précisé que les audiences au siège de la CPI se tenaient en public et que, par exception au principe de publicité des débats, les juges pouvaient ordonner que des mesures de protection soient prises en faveur des témoins.
60. Les enquêteurs m'ont informé des mesures de protection susceptibles d'être adoptées pendant ou après l'enquête et/ou le procès.
61. Je n'ai rien à ajouter à la déclaration ci-dessus ni aucune précision à y apporter à ce stade. Je reste à la disposition du Bureau du Procureur pour apporter des clarifications ou répondre à des questions sur des sujets qui n'auraient pas été abordés au cours du présent entretien.

**DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI**

Page 12 sur 15

MLI-OTP-0065-0569



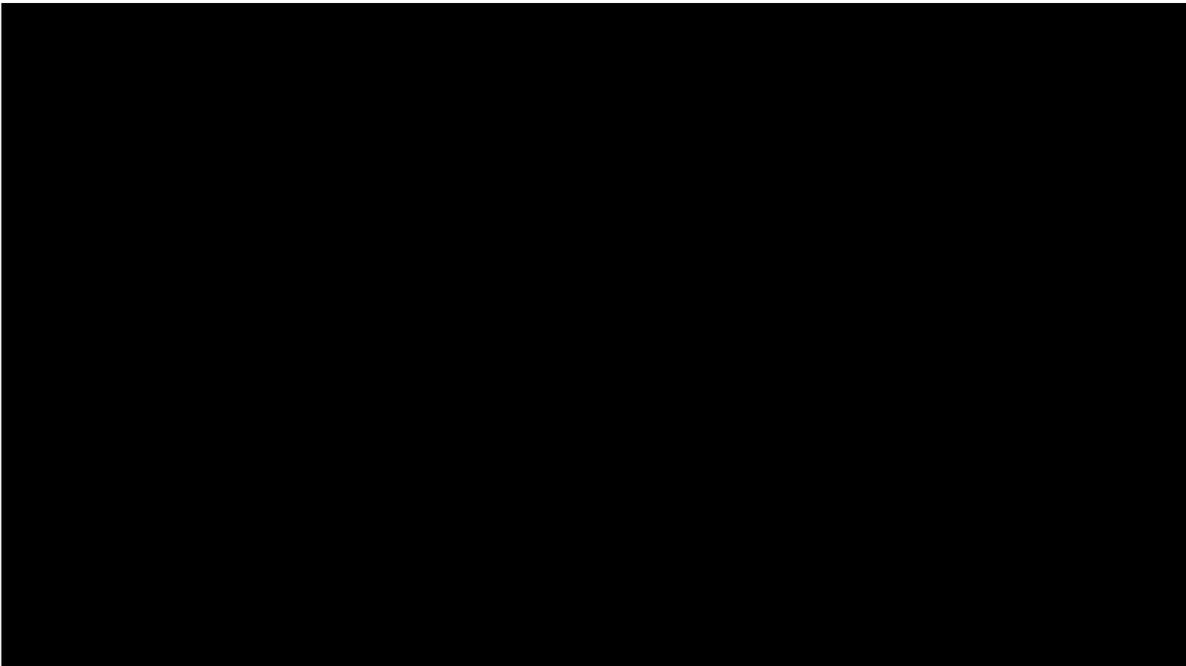
62. J'ai répondu de mon plein gré aux questions qui m'ont été posées. Aucune forme de coercition, contrainte, menace, promesse ou incitation en vue de modifier ma déclaration ne m'a influencé dans mes réponses.
63. Je n'ai aucun grief à formuler quant à la façon dont j'ai été traité au cours de l'entretien.

**DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI**

Page 13 sur 15

MLI-OTP-0065-0570



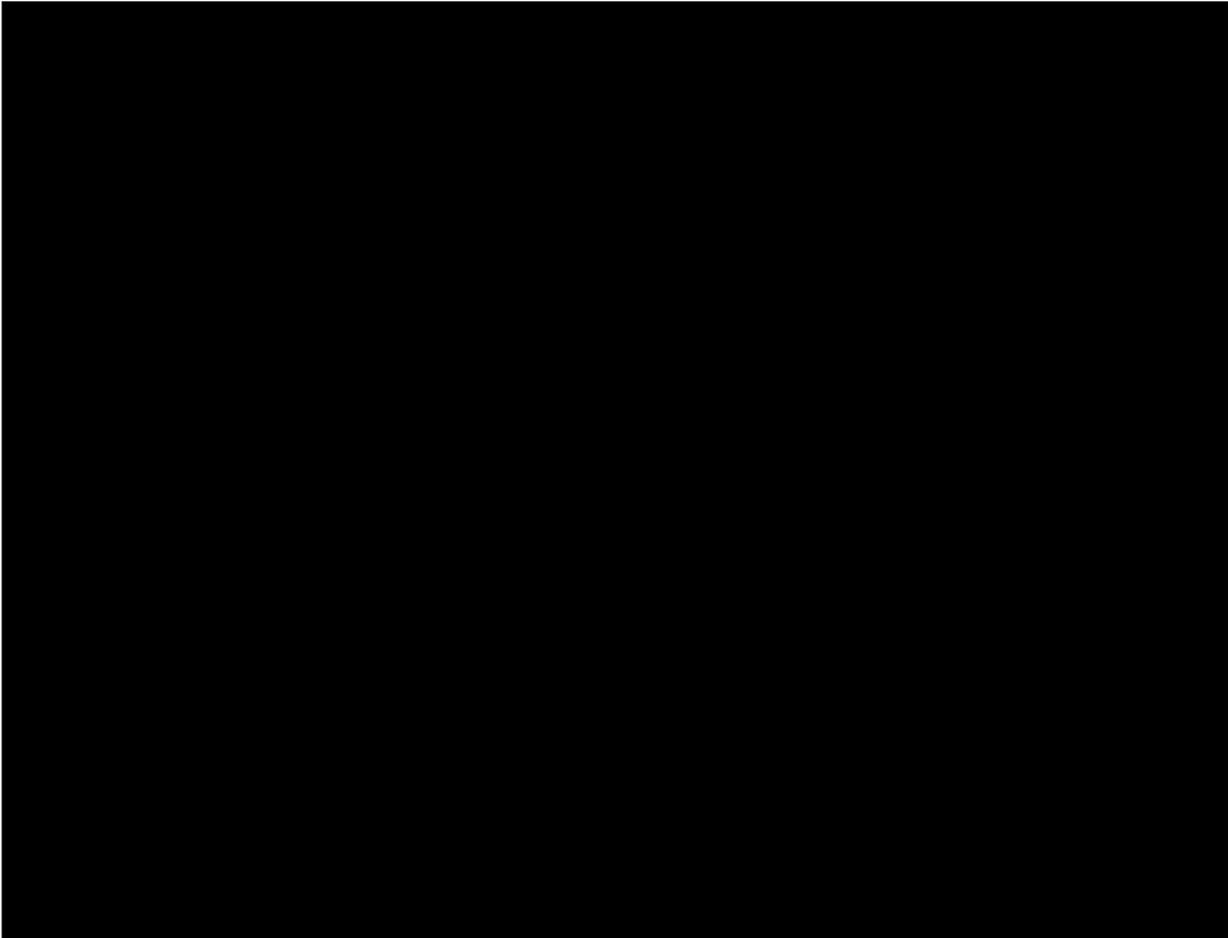


**DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI**



Page 14 sur 15





**DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI**



Page 15 sur 15

MLI-OTP-0065-0572

